



**TRIBUNAL D'INSTANCE DE DREUX
SERVICE DE LA NATIONALITÉ
2 place Anatole France – 28109 DREUX**

Accueil : les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
les mardi et jeudi de 8h30 à 17h15
pendant les vacances de d'été, pâques et Noël
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Tél. : 02.37.38.08.50
Fax : 02.37.38.08.60
Courriel : ti-dreux@justice.fr

ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

**MINEUR RECUEILLI SUR DÉCISION JUDICIAIRE DEPUIS AU MOINS 3 ANS
PAR UNE PERSONNE DE NATIONALITÉ FRANÇAISE
(art.21.12 alinéa 3 du code civil)**

VOUS DEVEZ CONSTITUER UN DOSSIER PAR MINEUR

PIÈCES À DÉPOSER, AVEC LA PRÉSENTE LISTE :

Photo du mineur

Photo titulaire autorité parentale (si -16 ans)

Photo titulaire autorité parentale (si-16 ans)

NOM et PRÉNOM(S) DU MINEUR :
NUMERO DE TELEPHONE :
ADRESSE MAIL :

- ❶ photo récente et normalisée du mineur, et de ses représentants légaux (si moins de 16 ans),
- ❷ copie intégrale de l'acte de naissance du mineur (original),
 original de la traduction en langue française par un expert assermenté près d'une cour d'appel française
 légalisé apostillé
- ❸ justificatif d'identité du mineur : carte d'identité étrangère, passeport étranger, titre d'identité républicain ou document de circulation pour étranger mineur (original et copie recto-verso),
- ❹ certificat de scolarité récent au nom du mineur (original)
- ❺ décision judiciaire de recueil légal (original et copie) datant de plus de 3 ans
+ éventuelle décision de changement de nom
 traduit en langue française par un expert assermenté près d'une cour d'appel française
- ❻ preuve de la nationalité française du(des) recueillant(s) (*le recueillant doit être français depuis au moins 3 ans*)
 certificat de nationalité française (original et copie)
 décret de naturalisation ou de réintégration (original et copie)
 déclaration d'acquisition de la nationalité française, (original et copie)
- ❼ justificatif d'identité du (des) recueillant(s) : carte nationale d'identité, passeport, (original et copie recto-verso)
- ❽ justificatif de domicile : quittance de loyer, facture récente EDF-GDF, avis d'imposition ou de non imposition au nom du recueillant, (original et copie)